

Procès Verbal Conseil d'Ecole 12/11/2019

Présents :

Mairie : Mme Fort et coordinateur animateurs M Benjamin Baizeau ;

Parents délégués : Mmes Kelle, Menet, Weissenbach, Kochert, Jouin, Chahino (titulaires), Amrouh (suppléante)

Enseignants : Mrs Verchère et Vaillant, Mmes Amstoutz, Sauer, Pflieger, Sonntag, Holterbach, Behe

Absents :

Mairie : M Sassi

Enseignants : Mme Conry

Présentation des Membres du conseil.

ORGANISATION GENERALE

1. **Effectifs 2019-2020** : actuellement l'école accueille 210 élèves répartis sur 8 classes. Le dispositif ULIS inclus les élèves dans les classes de rattachement.

Répartition par niveau		Répartition par classe	
CYCLE II	123	CP	25
CP	41	CP/CE1 - 16/7	23
CE1	45	CE1	26
CE2	37	CE1/CE2 - 12/12	24
CYCLE III	87	CE2	25
CM1	41	CM1/CM2 - 21/7	28
CM2	46	CM1/CM2 - 20/8	28
Total	210	CM2	31
		Total	210

2. **Résultats élections** : une seule liste s'est présentée

Nombre d'inscrits	351
Nombre de votants	158
Nombre de votes blancs ou nuls	24
Nombre de suffrages exprimés	134
Taux de participation	45.01%

3. **Vote pour modifier les modalités électorales** : vote du Conseil pour définir le vote par correspondance comme modalité unique, pas d'ouverture du bureau de vote à partir de l'année prochaine. Dépouillement selon consignes.

Vote favorable à l'unanimité

4. **Bilan OCCE et coopérative scolaire** : présenté par Mme Pflieger, mandataire de la coopérative

Les entrées sont :

- coopérative versée par 80 % des élèves
- fêtes d'école (en 2019 le bénéfice net a été de 750 euros environ)
- subventions versées par la mairie au 2ème trimestre
- possibilité de recevoir des dons, déductibles des impôts à 66%.

Dépenses :

500 euros versés à OCCE (cotisation, dont une part est prévue pour l'assurance des élèves pour les activités pédagogiques)

Achat de matériel d'EPS

Participation pour partie aux fichiers de maths des cycles 2

3 euros par enfant pour l'activité escrime à la période 3

Bilan :

Chaque classe récupère 11 euros par élève + 100€

5. **Sécurité** : incendie et alerte attentat. L'alerte attentat s'est déroulée mieux que l'année dernière (le signal sonore est la corne de brume et a été entendu par tous). Nous sommes néanmoins conscients du peu d'utilité de cet exercice mené sans observateurs extérieurs. Le brigadier en charge de l'école n'a pas pu se déplacer et aucune date n'a été proposée avant la date limite du 18/10 (date obligatoire per la validation du PPMS).
6. **Règlement intérieur modifié** : les objets connectés sont interdits. Une affiche ministérielle dans le panneau d'affichage rappelle l'interdiction des portables dans les écoles. Cependant certains enfants les ont. Encore une montre connectée au moins circule dans l'école. Les objets connectés doivent être confisqués et recherchés par les parents chez la directrice.

RELATIONS ECOLE/MAIRIE

1. Travaux à prévoir :

Salles de classe : peinture salles 5 et 3, câbles hdmi s 3, 7, 12, lecteurs DVD, installation de polices d'écriture...

Demande de peinture faite il y a longtemps, prévue dès l'installation de la VMC en 2018, et toujours pas effectuée...murs en très mauvais états. VMC qui n'a fonctionné qu'une partie de l'année, car les filtres n'ont pas été remplacés au moment où il fallait. Les parents d'élèves se rendront à la mairie.

Toilettes garçons : soucis de propreté et d'odeurs, de manque d'intimité au niveau des urinoirs. Les toilettes devraient être refaites complètement pour résoudre le problème.

Cour : nettoyage préau (mégots, plaques de saleté...) Dans la cour il y a des trous énormes qui font piscine l'automne et patinoire l'hiver. Il faudrait les boucher.

La police est intervenue pour identifier les auteurs des intrusions à répétition et les vidéos ont été visionnées.

Poteaux carrés de basket du gymnase non protégés : c'est urgent !

Il serait utile d'ajouter un abri pour vélos et trottinettes et le rajout d'arceaux pour éviter que le grillage du voisin soit utilisé pour cadenasser les véhicules. En étude, car en attente d'une subvention de l'Eurométropole...

Fontaine à eau : il faut apporter des précisions sur le lieu d'implantation, sur la gestion...

Cabane à livres : les livres sont à la mairie, il faut réfléchir au lieu d'installation des armoires, à la peinture des armoires par les élèves, le projet n'est pas abandonné et le coordinateur du périscolaire est missionné pour le porter à terme.

2. Périscolaire

nouveau coordinateur titulaire, Benjamin Baizeau, sur Prés présent lundi et mardi), Vosges, Tulipes, Mésanges. 6 animateurs à midi, 5 le soir.

3. Dispositif « Coup de pouce » : présenté par Mme Holterbach

Mis en place cette année. C'est une collaboration entre éducation nationale et mairie.

Les enseignants identifient les élèves à besoins.

But : soutien scolaire, travail sur les méthodes de travail.

Le mercredi matin, sur une durée d'une heure et demie, pendant 9 semaines. A la fin de cette période, un bilan aura lieu et des nouveaux groupes seront constitués.

Le dispositif concerne les élèves des Prés, du Centre et des Vosges qui se retrouve à l'école du Centre.

5 groupes de CP et 3 groupes de cycle 3 ont été constitués.

La Mairie fournira le numéro de téléphone des parents pour pouvoir communiquer en cas d'urgence

Pour l'instant, il s'agit d'une expérimentation.

4. Questions des parents pour la Mairie :

- Peut-on envisager des repas végétarien. Au niveau de la ville de Strasbourg de tels repas sont déjà proposés dans les cantines?

1 repas végétarien et 1 repas poisson par semaine sont déjà servis.

- Le gymnase est toujours occupé le vendredi, visiblement il doit être libéré à ce retour de vacances mais pour combien de temps ?

Le groupe a été déplacé au gymnase Colette Besson à partir du 26 novembre.

- Le passage piéton rue des prés est considéré par certains parents comme une place de stationnement, une proposition de pose de plots a été faite au niveau de la mairie, pour appuyer la demande qui pourrait être faite au niveau de l'Eurométropole devons-nous faire une pétition ?

Il faut garder la sortie de l'école pour les camions (secours, ordures...), on ne peut pas poser des plots à cet endroit

- Qu'en est-il de la pose de caméra pour la vidéo verbalisation ?

5 procès-verbaux ont été faits. Pas de caméra

- Peut-on envisager la pose d'un passage piéton au niveau du croisement de la rue de la liberté/rue du souvenir et de l'autre côté rue d'Ostwald ? et la pose de panneau école au niveau des 2 entrées ?

Eventuellement envisageable, lister les idées

- Au niveau du périscolaire, y a-t-il un projet pédagogique ?
- Non, il n'y a pas d'obligation car non agréé par jeunesse et sport; plutôt un projet éducatif global avec mais un projet d'animation est prévu par animateur. Un organigramme des personnes qui encadrent les enfants que l'on puisse contacter : prévu rapidement

PROJETS ET ACTIVITES DE L'ECOLE

1. Présentation du Projet d'Ecole et avis du Conseil

Obj1 Communiquer auprès des familles sur la mise en œuvre effective d'une école inclusive (actions de communication auprès des familles des enfants BEP)

Obj2 Favoriser la coopération et le respect de l'autre à travers des actions sportives et culturelles (actions de responsabilisation et sensibilisation des élèves à l'importance du cadre de vie)

Obj3 Enrichir les compétences lexicales et de compréhension des élèves à travers des actions communes à toute l'école (ateliers lecture, jeux lexicaux, silence on lit, fréquentation médiathèque)

Avis du conseil : favorable à l'unanimité

2. Classes découvertes sans nuitées et sorties

CE2 et une partie des Ulis : classe vélo à Stride Park à Cronembourg, sur quatre matinées.

CE2 : deux spectacles au théâtre

CP et CE1 : semaine d'escalade au mois de juin

CP : 3 sorties musées, 2 ateliers à la médiathèque, 1 spectacle OPS, 2 à la maison des Arts

CE1 : 2 sorties musées, 2 ateliers à la médiathèque, 2 à la maison des arts .

CP/CE1 et CE1 /CE2 : semaine à Graine de cirque au mois de mars.

CE1/CE2 : 2 sorties musées, 2 ateliers à la médiathèque, 2 spectacles à la maison des Arts

CM2 : 1 spectacle maison des arts, musée de sismologie

CM1/CM2 : des sorties seront organisées dans l'année

Pour toutes les classes : escrime p3 lundi et mardi, badminton p5.

3. **Enseignement international de langues étrangères** (EILE), anciennement ELCO : cours entre 16h30 et 18h30 lundi italien et mardi turc. Attention entre 16h15 et 16h30 les élèves sont sous la responsabilité des parents donc ni de l'école ni de l'enseignant de langue. Possibilité de les inscrire à la garderie.

QUESTIONS DES PARENTS

- Est-il possible d'avoir la liste des classes affichées quelques jours avant la rentrée de septembre ?

Non, car des ajustements doivent rester possibles jusqu'au dernier jour (départs et arrivées tardifs)

- Y a-t-il des intervenants en allemand prévu cette année ?

Non

- Pour les classes à double niveau, ce niveau est-il dû à une contrainte d'effectif ou une volonté pour avoir ce type de classe au sein de l'établissement ?

Les effectifs obligent à s'organiser avec des doubles niveaux

- Est-il prévu une fête de fin d'année ? **Date bloquée : 05/06.** Est-il prévu un goûter avant Noël ?

Non, mais des collègues proposaient une semaine d'ateliers dans l'école. A voir.

- Des classes vertes étaient proposées par le passé qu'en est-il ?

Il n'y a pas d'obligation. Chaque enseignant est libre d'en proposer ou pas selon la pertinence avec son enseignement. Néanmoins le problème du financement demeure même pour les classes transplantées sans nuitée.

CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS : mardi 17 mars, mardi 9 juin

La Présidente

La secrétaire

Mme Giovanna Amstoutz

Mme Bénédicte Sauer